

Objectif : Améliorer quotidiennement le comportement environnemental de Depac.

Mise en ligne sur : www.depac.fr

Descriptif :

La Politique responsable de la société DEPAC est organisée autour de 4 axes :

- 1. Créer et diffuser une culture du développement durable : A travers la formation interne, l'information externe.
- 2. Application de ces normes à notre Atelier de marquage.
- 3. Référencer des produits socialement responsables ou à performances environnementales.
- 4. Revisiter la relation fournisseur dans une logique de partenariat. Contrôle de leurs actions Eco Responsables.

1. Créer et diffuser une culture du développement durable.

A / Sensibilisation Interne à l'entreprise

- ❖ Réalisation d'un bilan carbone
 - L'ensemble du personnel de l'entreprise à dans ce cadre :
 - Participer à cette étude
 - Être amené à réfléchir sur les impacts des gestes quotidiens
 - Être amené à suggérer des solutions afin de réduire ces impacts
 - Des groupes de travail ont été mis en place par pôle afin
 - Concrètement mesurer ces impacts
 - Prendre de décisions permettant de les réduire
 - Formations des responsables de ces groupes de travail
 - Désigner des « référents DD »
- ❖ Sensibilisation des acheteurs à une politique d'achats responsable
- ❖ Informations régulières diffusées sur les normes
- ❖ Mise à disposition d'une « Boîte à idées » permettant à chaque salarié de suggérer des actions.
- ❖ Mise en place de réunions hebdomadaires en visioconférences entre la direction pour limiter les déplacements entre les différents pôles.
- ❖ Étendue de ce système de Visioconférence aux commerciaux et leurs assistantes pour supprimer les passages au bureau uniquement pour transmettre un dossier.
- ❖ Favoriser le télétravail.

B / Information Externe : A destination de nos clients

- ❖ Depuis 2006 nous éditons annuellement un catalogue développement durable
 - Ces catalogues reprennent systématiquement des explications sur
 - Les énergies renouvelables
 - Les bios composants
 - Le recyclage
 - Les produits dégradables
 - Les productions sans pesticides
 - Les normes
 - ...
- ❖ Information auprès de nos clients pour les inciter à :
 - Grouper les transports et limiter les émissions carbone
 - Anticiper les fabrications Asie afin de pouvoir effectuer un transport par Bateau et non par Avion
 - Limiter les emballages inutiles sur les productions spéciales
 - Import des quantités plus importantes stockées gratuitement chez Depac et expédiées de façon groupées.

➤ **Actions concrètes réalisées**

- 2003 Première mise en ligne de notre catalogue depuis 5 sites de sélection d'articles sont à la disposition des clients pour effectuer leurs sélections.
- 2004 Suppression des devis et commandes papier tout est envoyé par email
- 2005 Catalogue DD. Tous les ans depuis 2005.
- 2005 Ouverture d'une salle réservée au déjeuner pour limiter les déplacements des salariés à midi.
- 2005 Encouragement de transport Vélo (1500 kms effectués la première année).
- 2006 identifications des normes des impacts des produits dans nos catalogues par un système de notations ou de Pictogrammes.
- 2007 Mise en place du télétravail alterné sur Paris, accepté par l'ensemble des commerciaux.
- 2007 Mise en place de réunions « Skype » hebdomadaires 2006

- 2008 Mise en réseau de notre système informatique en VPN afin d'intensifier le télétravail.
- 2009 Télétravail étendu à Nantes sur certains postes.
- 2009 Bilan carbone 2009
- 2009 Installation d'une borne au siège permettant de mesurer l'impact de chaque déplacement.
- 2009 Formation des responsables de département sur le DD.
- 2009 Stands sur les thèmes du développement durable expliquant les impacts de chaque politique.
- 2009 Bilan carbone sur le stand.
- 2009 Publication de l'impact carbone comparé de différents produits (exemple joint : stylos).
- 2009 Inscription sur un site de covoiturage pour le site de Nantes.

➤ **Actions concrètes à réaliser ou en cours**

- 2010 Formation à l'éco conduite.
- 2010 Utilisation de coursiers vélo.
- 2010 Rédaction d'un livret « Eco au quotidien » rappelant les actions quotidiennes de chacun
 - « Les économies d'énergies mesurables sont l'addition de tous petits gestes quotidiens insignifiants. »

2. Mise en place d'un cahier des charges pour notre atelier de marquage

A / Sensibilisation du personnel

- ❖ Similaire à celle de Depac.
- ❖ Mise en place de Tenues de Travail en Coton Equitable Label Max Havelaar.
- ❖ Affichage des consommations horaires des machines.
- ❖ Réalisation d'un bilan carbone.

B / Politique spontanée depuis 2005

- ❖ **Utilisation des encres Plastisols** garantie sans solvants aux normes Européennes.
- ❖ **Tris des déchets**

Toutes les encres utilisées sont triées par type d'encre avant d'être remises à la société Barbazanges qui les recycle à Châteaubriant ou les détruit en fonction de leur composition. Cette opération coûte entre 0,63 et 0,4 euros le kg.

- Aucun des déchets de l'atelier n'est mis à la déchetterie ou dans les systèmes classiques de traitement des déchets. Tout est remis à cette société de traitement spécialisée (Tri-Ouest. Le tri se fait en différentes catégories :
 - Le papier et le carton
 - Le plastique
 - Le bois (palettes usagées)
 - Les déchets spéciaux (bombes aérosols usagées)
 - Le verre

- Recyclage des chiffons :
 - Signature utilise les lavettes de la société MEWA. Les chiffons, une fois souillés, ne sont pas jetés mais lavés. La société MEWA, par un procédé de lavage écologique mettant en œuvre les techniques les plus modernes et les plus performantes, permet d'économiser efficacement les matières premières et les ressources naturelles.

C / En cours labellisation Imprim' vert

- ❖ Signature est en cours de certification au label Imprim'vert®. Cette certification repose sur quatre critères simples : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux, la non utilisation des produits toxiques et la sensibilisation environnementale auprès de la clientèle.
- **Actions concrètes déjà en place**
 - Identiques à celles de Depac.
 - Détaillées plus haut pour le recyclage et les produits utilisés.
- **Actions concrètes à réaliser ou en cours**
 - Actions identiques à celles de Depac.
 - Recyclage du circuit d'eau à prévoir.
 - Optimisation du système de réutilisation des cartons. Actuellement 50% des cartons sont recyclés mais le principe d'étiquettes de présentation mis en place en 2009 permettra d'en réutiliser plus sur 2010.

3 . Référencer des produits socialement responsables ou à performances environnementales

2005 Depac devient licencié Max Havelaar.

2005 Depac édite son premier Catalogue DD. Un nouveau catalogue est édité tous les ans.

2005 Communication sur notre salon l'Asie à Paris sur la charte SA 8000.

2006 Depac fait référencer au groupe la poste pour ces articles DD.

2009 Depac participe à MCO avec un stand uniquement tourné sur le développement durable.

2009 Depac propose un comparatif de différents produits en mesurant leur impact carbone.

2009 Depac met en place une politique de regroupement de ces transports en provenance d'Asie

2009 Signature d'un contrat pour le référencement de produits WWF dans le catalogue 2010.

Mise en place en cours : Proposition au client lors de la réalisation d'un site internet de préciser l'impact carbone de chaque produit.

4 . Revisiter la relation fournisseur dans une logique de partenariat. Interrogations sur leurs actions Eco Responsables.

A / Europe :

- ❖ **Limitation du nombre de fournisseurs de Depac afin de :**
 - Mieux les connaître
 - Limiter les coûts de transport
 - Pouvoir mettre en place une réelle politique de partenariat
- ❖ **Choix des fournisseurs** en tenant compte de leur implication environnementale et sociale.
- ❖ **Mise en place d'accords spécifiques avec des fournisseurs qui s'investissent dans des actions environnementales**
 - 1% pour la planète
- ❖ **Demande de documents significatifs** permettant de mesurer leur implication environnementale.
- ❖ **Mise en place d'un questionnaire** permettant un audit interne de cette implication : En cours

B / Asie :

2006 : Ouverture du Bureau Depac Asia qui permet la centralisation des achats en Chine.

- Renforcement des contrôles produits.
- Renforcement des contrôles usines.
- Limitation des coûts et des déplacements.

Depac Asia se charge des contrôles suivants

- ❖ **Contrôles qualité** à Hong Kong (mngt), Guangzhou, Shenzhen, Yangjiang, Xiamen, Shanghai, Ningbo, Tonglu et Yangzhou pour un contrôle local de la production

- ❖ **Des normes rigoureusement respectées :**
 - Les produits sont testés selon les standards et les exigences européennes.
 - Tous nos produits sont conformes aux normes CE par défaut et/ou aux lois en vigueur dans le pays de destination des biens.